



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique industrielle

Question écrite n° 99554

Texte de la question

M. Franck Marlin souhaite appeler l'attention de M. le Premier ministre sur la politique nationale en matière d'industrie. En effet, en Essonne, l'avenir de deux des plus grandes sociétés est en jeu. Mais au-delà de cet aspect local, c'est un débat à la fois national et politique qui s'impose sur la pérennité et sur le devenir de notre tissu industriel et le savoir-faire de nos salariés. Ainsi, premièrement, face au retrait financier de ses actionnaires, un plan de restructuration a été présenté il y a quelques semaines au sein de la société Altis Semiconductor, située sur le secteur de Corbeil-Essonnes et du Coudray-Montceaux. Il vise à supprimer 323 postes ainsi qu'une centaine de contrats temporaires. L'ampleur du désastre est donc considérable car, si Altis ne retrouve aucun partenaire avant 2009, l'activité qui représente plus de la moitié des semi-conducteurs en France est vouée à disparaître. Cela ne peut être accepté, d'autant que les salariés d'Altis, dont l'action et la volonté constructives pour élaborer un plan d'avenir doivent être soulignées, et les élus souhaitent s'associer à une démarche pour la reconversion de l'activité de ce site. Deuxièmement, l'avenir du site de production, à Brières-les-Scellés, de la société Faurecia, leader européen et troisième équipementier automobile dans le monde, est tout aussi compromis. La direction a en effet annoncé un plan social particulièrement dramatique en termes d'emplois et pour l'économie locale. Ce sont en effet 690 emplois qui sont supprimés au plan national. À l'échelle locale, la suppression de 380 emplois conduira inexorablement à la fermeture du site de Brières-les-Scellés. Là encore, les salariés et les élus refusent ce plan social. Ces deux dossiers illustrent malheureusement la fuite de notre savoir-faire vers l'étranger. De plus, comment peut-on accepter que des constructeurs automobiles français imposent à nos entreprises de délocaliser leur activité en dehors de nos frontières, voire en dehors de la Communauté européenne, sous peine de se faire interdire l'accès aux marchés ? Ce chantage à l'emploi, ce chantage au droit de travailler, ce chantage au maintien et au développement économique est intolérable. Car il condamne l'Essonne, l'Île-de-France mais aussi toute la France à une désindustrialisation insoutenable, à des plans de restructuration dramatiques tant pour les salariés que pour leur famille, leur ville, leur région et notre pays. Face à ces choix inacceptables, il est du devoir de la représentation nationale mais aussi du Gouvernement de récuser cette politique autodestructrice de notre tissu industriel, d'interdire ces manoeuvres indignes et de réaffirmer notre volonté et nos exigences en matière d'emploi. Et cela plus encore lorsqu'il s'agit de groupes dans lesquels l'État est actionnaire. Ce n'est qu'en combattant de toutes nos forces cette véritable désintégration sociale que l'action politique peut retrouver tout son sens. Aussi, tout en remerciant M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie et M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes ainsi que leurs collaborateurs pour leur extrême mobilisation sur ces deux dossiers majeurs, il aimerait connaître les orientations et les mesures qui seront prises pour lutter contre ce fléau économique et social.

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99554

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juillet 2006, page 7162